

# CHARTRE SHERBROOKEOISE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En 2002, le gouvernement du Québec adopte à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Depuis, deux plans d'action gouvernementaux ont été mis en œuvre. Malgré tout, après plus d'une décennie, la pauvreté persiste. En 2011, à Sherbrooke, encore 2 adultes sur 10 sont considérés à faible revenu, ce qui est plus élevé qu'ailleurs en Estrie et dans la province. La pauvreté à Sherbrooke, c'est aussi 2500 familles dans le besoin avec un ou plusieurs enfants.

- Parce que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit.
- Parce qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, tolérer encore la pauvreté est injustifiable.
- Parce que la pauvreté nous touche tous.
- Parce que la pauvreté d'aujourd'hui hypothèque la société de demain.
- Parce que l'existence même de la pauvreté relève de la responsabilité sociale et collective.
- Parce qu'à Sherbrooke, nous décidons d'agir.

Nous soussignés, acteurs sherbrookoises d'une communauté active et engagée, issus de tous les secteurs de la société (organismes communautaires et non-gouvernementaux, institutions, milieu des affaires, syndicats, élu(e)s, citoyen(ne)s, etc.) souhaitons lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin d'améliorer les conditions de vie des sherbrookoises et sherbrookoises.

## Nous considérons que



La pauvreté se traduit par un défaut d'avoir, de pouvoir et de savoir.



La pauvreté représente une accumulation d'incapacités résultant d'inégalités et tendant à se renforcer réciproquement.



La pauvreté se traduit par une dévitalisation sociale et économique à l'échelle de notre communauté.



Les effets conjugués de la pauvreté et de l'exclusion sociale aggravent la situation des personnes et des communautés fragilisées.



La pauvreté et l'exclusion sociale génèrent des coûts sociaux et économiques importants pour la collectivité.

## Nous visons



### Un projet social à long terme

Il est nécessaire de dépasser la logique d'intervention à court terme pour adopter une perspective d'action qui s'inscrit dans la durée d'un projet social plus large.



### Des actions transversales

Il est important d'agir sur les nombreuses dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale.



### Des actions locales

Il est important d'agir à l'échelle territoriale tant sur le plan social, qu'environnemental, culturel et économique.



### L'évolution des pratiques

Il est primordial de s'ouvrir au changement et de faire évoluer les pratiques et les paradigmes.

## En tant que signataire de la charte, nous nous engageons à

- ✓ Être le porte-étendard de la présente Charte.
- ✓ Mobiliser les acteurs de notre réseau dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## En tant qu'acteur de la communauté sherbrookeoise, nous nous engageons à

Réaliser les actions suivantes pour lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale (facultatif, voir l'annexe) :

- ✓ \_\_\_\_\_
- ✓ \_\_\_\_\_

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ atteste que \_\_\_\_\_  
(NOM) (ORGANISATION)

endosse les principes énoncés dans la présente charte.

\_\_\_\_\_  
(SIGNATURE)

Date : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Une initiative de la Concertation  
sherbrookeoise de lutte contre la pauvreté  
et l'exclusion sociale